

Objektyp: **FrontMatter**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **53 (1908)**

Heft 10

PDF erstellt am: **26.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

REVUE MILITAIRE SUISSE

LIII^e Année

N^o 10

Octobre 1908

Les manœuvres du 3^{me} corps d'armée

Les manœuvres du 3^e corps d'armée qui se sont déroulées entre Winterthour et Wil ont donné lieu à un certain nombre d'observations intéressantes. De même que nous l'avions fait, il y a deux ans, pour les manœuvres du 4^e corps dans le Toggenbourg, nous emprunterons à un écrivain militaire étranger d'une grande réputation une notable partie de ces observations. En 1906, ce fut le général Langlois, qui correspondait au *Temps* et à la *France militaire* ; cette année-ci, ce sera le général Bonnal, qui a correspondu au *Gaulois* ¹. Nous trouvons à procéder ainsi, de temps à autre, l'avantage de soumettre à nos lecteurs suisses des critiques d'une mentalité à maints égards différente de celle la plus répandue dans notre armée, d'où matière à d'inédites et plus suggestives réflexions.

* * *

Observation préalable : les troupes du 3^e corps d'armée se sont trouvées cette année-ci dans des conditions spéciales et particulièrement difficiles. Après un intervalle de deux années, et alors que soldats et cadres appartiennent encore dans leur totalité au régime d'instruction de 1874, elles ont été appelées à une période de manœuvres du nouveau système, période abrégée qui, en application de la loi de 1907, devait être affectée essentiellement à l'instruction des états-majors supérieurs. A cette difficulté s'en ajoutait une seconde : la première application du nouveau règlement d'exercice pour l'infanterie, exigeant une reprise de l'instruction individuelle et de celle des unités subalternes.

¹ Numéros des 10 et 14 septembre 1908.